PARIS (MPE-Média) - L'économie circulaire, tout le monde peu ou prou en fait, chacun dans sa propre histoire, explique le Député des Bouches-du-Rhône (France) François-Michel Lambert (EELV), Président et fondateur de l'Institut d'Economie Circulaire à la veille de la 2e conférence environnementale de Paris qui débute le 20 septembre. Témoignage.



François Michel Lambert, Député Europe Ecologie Les Verts des Bouches-du-Rhône (ph archives MPE-Média)

Qu'est-ce qui vous a conduit à travailler en tant que Député sur ce thème de l'économie dite circulaire, sujet placé au centre de la Conférence evironnementale des 20 et 21 septembre à Paris ?

1/4

Écrit par Administrator Mercredi, 18 Septembre 2013 10:08 - Mis à jour Mercredi, 18 Septembre 2013 17:06

François-Michel LAMBERT - L'économie circulaire, tout le monde peu ou prou en fait, chacun dans sa propre histoire. Pour moi, c'est d'abord ma vie professionnelle qui m'a fait commencer à travailler sur des questions d'emballages et donc sur les déchets et qui a nourri ma réflexion sur le gaspillage d'une société finalement restée archaïque, non moderne.

Qu'est-ce qui vous a poussé à créer l'Institut de l'Economie Circulaire avec des partenaires privés et publics reconnus comme La Poste, GrDF, Ecofolio, la Fondation Nicolas Hulot, FEDEREC, le Syndicat de l'industrie cimentière, Euromed Management ?

François-Michel LAMBERT - Une fois élu, très vite, mon choix s'est porté sur une thématique et une action qui consistent à structurer l'Economie Circulaire et à l'intégrer dans la politique nationale. A présent nous sommes à 48h de la Conférence environnementale. Attention : nous souhaitons bien plus qu'une loi cadre, c'est avant tout d'une nouvelle orientation, d'un changement de modèle dont nous avons besoin. La loi se déclinera ensuite sur une logique de planification, pour structurer la mise en dynamique et régionaliser l'idée de l'économie circulaire, la faire avancer, par rapport à des objectifs précis à atteindre dans les différents secteurs d'activité et de vie, en France comme ailleurs en Europe et dans le monde.

Pour définir l'esprit de cette loi, vous et l'Institut de l'Economie Circulaire militez pour des Etats Généraux dédiés à ce grand sujet. Pourquoi?

François-Michel LAMBERT - Les Etats généraux seront l'outil de ce changement, avec des déclinaisons régionales qui permettront de mettre tous les acteurs autour d'une table, y compris à l'échelle européenne. N'oublions pas que le Fonds européen de développement régional (FEDER) finance à la fois l'économie régionale et les efforts vers l'Economie Circulaire, presque depuis son origine.

Écrit par Administrator Mercredi, 18 Septembre 2013 10:08 - Mis à jour Mercredi, 18 Septembre 2013 17:06

Des Etats Généraux, une loi cadre de l'économie circulaire, quelle pourrait être l'autre impulsion permettant de consolider la « circulaire attitude » dans les modes de production et de consommation ?

François-Michel LAMBERT - Un cap national, cela passe par la déclaration, celle du Pdt de la République le 19 août dernier*, puis par celles du premier ministre, des ministres, ensuite par des impulsions concrètes sur le plan national et en régions et toute une stratégie concertée, pour laquelle nous préconisons la création d'un délégué à l'Economie Circulaire, peut-être même plus tard celle d'un Ministère de l'Economie circulaire qui devrait être rattaché à Bercy. C'est un ministère qui pourrait se substituer à d'autres ou les englober, il est bien trop tôt pour le dire, on n'en est pas encore là.

Où en sommes-nous exactement sur ce chemin vers des économies plus saines pour tous et pour notre environnement ?

François-Michel LAMBERT - Nos interlocuteurs privilégiés sont aujourd'hui des environnementalistes. Mais je suis très content de voir arriver bientôt autour de la table les ministres de la santé, des transports, du redressement productif et d'autres acteurs privés par la suite. Ce qu'il faut voir, c'est quel niveau de pouvoir d'achat et quelle organisation de la production et de la vie quotidienne des français nous permettront de retrouver un nouveau modèle de prospérité pour le plus grand nombre, construit d'une façon durable et respectueuse des nouveaux codes de cette économie circulaire.

Propos recueillis par Christophe Journet

Écrit par Administrator Mercredi, 18 Septembre 2013 10:08 - Mis à jour Mercredi, 18 Septembre 2013 17:06

- * Lors du séminaire sur la France de 2025, François Hollande a souhaité « réussir la transition énergétique et écologique », question incluse dans le thème de l'économie circulaire.
- F.-Michel Lambert est Député EELV des Bouches-du-Rhône, Vice-président de la commission Développement Durable et Aménagement du Territoire de l'Assemblée nationale, Président de l'Institut de l'Economie Circulaire lancé officiellement en février 2013.



Voir aussi sur :

http://www.institut-economie-circulaire.fr/

 $\frac{http://www.institut-economie-circulaire.fr/Economie-circulaire-vers-un-nouveau-modelede-prosperite_a277.html}{\\$

